

## Réunion de Bureau du Conseil de Quartier Rigollots-Roublot-Carières Jeudi 20 avril 2023 école Jules Ferry

**Participants** : M. ANCEAU, M. BONNETAIN, M. BOULAT, M. BUSHING, Mme COMINELLI, M. DE L'ECLUSE, M. ELFEGUN, Mme VANBOSTAL.

**Référente service Vie des Quartiers/Politique de la Ville** : Mme KANOUE

**Excusés** : Elue référente du quartier : Mme GAUTHIER, M. CASAIS, M. JOSSERAND, Mme KINQ, M. LEROY, Mme PANNETIER

### Ordre du jour :

1. Préparation de la balade historique
2. Actualité sur le quartier.

---

### Préambule

La référente excuse l'absence de L'Elue de quartier et informe le bureau sur le lancement des concertations du partage de l'espace public. Celles-ci seront pilotées en partenariat avec un cabinet d'expertise. Des rencontres publiques, des balades urbaines, des ateliers ainsi que des consultations sur le site de la ville sont organisés autour des axes spécifiques suivants :

- ✓ « L'espace public vecteur de lien social »
- ✓ « Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement »
- ✓ « Paysage et enjeux écologiques »

Le lancement de la concertation et ateliers auront lieu mardi 23 mai à 19h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville. D'autres dates seront communiquées après les vacances de printemps.

De plus, l'assemblée générale des bureaux des 13 conseils de quartier aura lieu mardi 30 mai à 18h30 à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative – MDCVA 16 rue du Rd père L. Aubry et se clôturera par un apéro.

La référente ajoute qu'au vue des nombreuses dates prévues pour la concertation et l'assemblée, le prochain bureau Rigollots-Roublot-Carières se tiendra en septembre. Ceci pour éviter une sur-sollicitation des membres du bureau.

Elle propose donc de reporter la préparation de la balade historique à la rentrée. Le bureau a répondu favorablement à cette proposition.

Plus tard, au cours de la réunion, un débat s'est engagé sur le « manque de démocratie participative au sein des bureaux » évoqué par des membres du bureau. Il leur semble que les ordres du jour privilégient une approche consultative plutôt que participative avec des sujets « dirigés », ce qui les privent d'une certaine autonomie apparemment non observée dans les communes voisines.

La référente rappelle que les échanges évoqués ont tous été inscrits dans les comptes rendus (CR). Chaque problématique est remontée aux services concernés qui apportent des éléments de réponse à communiquer soit en complément dans les CR, soit lors des réunions suivantes. Néanmoins, les informations ou arguments apportés ne satisfont pas toujours les participants.

Un membre du bureau regrette l'approche adoptée lors du mandat municipal 2008-2014 à savoir les élections des co-présidents citoyen de bureau de conseil de quartier. Cela dit, 2 mandats ont été votés, permettant aux bureaux de conseil de quartier d'évoluer dans une approche plus participative et démocratique en évitant ainsi les dérives de l'utilisation de cette fonction. De plus, ces améliorations ont permis de réorganiser les instances et de mettre en place des outils adaptés pour faire évoluer les sujets abordés en bureau.

## **2. Actualité sur le quartier.**

### **Problèmes de voisinage rue Roublot**

Des membres du bureau, font état des gênes occasionnées avec plusieurs faits de dégradations et de mise en danger des enfants qui jouent sur le terrain des copropriétés. Ces faits auraient été signalés au bailleur concerné (Valophis) de la résidence se situant à proximité du 59 rue Roublot.

### **Points sur la voirie**

Il semblerait qu'il y ait des voitures ventouses rue du Ruisseau.

Réponse : D'après les renseignements de la Police Municipale, il n'y a pas de constatation ces dernières semaines. Néanmoins, quelques voitures sont signalées pour stationnement gênant.

Des habitants de la rue Roublot souhaitent que des macarons de stationnement leur soient également attribués sur le parking E. Martin. En effet, suite à la piétonnisation de la rue, les résidents ont des difficultés à stationner dans le secteur notamment les week-ends. Il semblerait que plusieurs d'entre eux auraient reçus des contraventions. Néanmoins, sur la commune, la réglementation en zone bleue ne s'applique pas le week-end, les jours fériés et au mois d'août.

Cette problématique de stationnement a en effet été remontée auprès de la Police Municipale. Il a déjà été informé que pour bénéficier de ce macaron, les riverains de la rue Roublot peuvent faire une demande soit sur le site de la ville soit auprès de la Police Municipale.

<https://www.fontenay.fr/cadre-de-vie/deplacements/stationnement-1272.html>

En ce qui concerne les containers situés devant le foyer Croizat, il est rappelé qu'ils ne sont pas destinés aux riverains de la rue mais bien au foyer et à la crèche des petits ruisseaux. Les containers attribués aux riverains de cette rue sont situés en haut de la rue J.Ferry à l'angle de l'avenue de la République. La référente a prévu de rencontrer les responsables de la crèche et du foyer afin de solutionner cette problématique avec les services concernés.

### **Question concernant l'achat de la parcelle située rue Eugène Martin.**

Dans l'optique de restructurer le groupe scolaire Ferry, il a été créé l'emplacement réservé n°22 dans le PLU qui a fait l'objet d'une approbation par les membres du Conseil municipal en date du 08 décembre 2020. Cet emplacement concerne deux parcelles situées respectivement aux 78 et 80 rue Eugène Martin une décision du Maire, en date du 21 décembre 2022, actant la préemption du bien correspondant à une maison individuelle sise 78 rue Eugène Martin. La ville est devenue propriétaire du bien le 29 mars 2023. Vous pouvez vous adresser à la direction de l'urbanisme pour plus d'informations : [urbanisme@fontenay-sous-bois.fr](mailto:urbanisme@fontenay-sous-bois.fr)

### **Rappel des prochaines dates de concertation autour du partage de l'espace public**

Des rencontres publiques, pour un travail en ateliers sur les 3 thématiques :

- ✓ Mardi 23 mai à 19h, salle du conseil de l'hôtel de Ville : lancement de la concertation et ateliers
- ✓ Jeudi 15 juin à 18h30, école Michelet
- ✓ Mardi 27 juin à 18h30, MDCVA

Des balades urbaines :

- ✓ Samedi 27 mai à 11h, RV sur le parvis de l'ancienne mairie
- ✓ Jeudi 1er juin à 18h30-20h30, RV carrefour des Rigollots.
- ✓ Mardi 20 juin à 18h30 RV devant la salle Jacques Brel.